

Le Paradou au fil de l'Arcoule

Bulletin municipal

16
Hiver 2020



RÉTROSPECTIVE 2019

Les vœux du maire



Le Paradou au fil de l'Arcoule N°16 - Hiver 2020

Les vœux du maire	2
Vie citoyenne	5-9
Points travaux janvier 2020	5
• Le bistrot Castillon	
dans les lumières de Noël	6
Élection municipale La hibliothèque municipale	7
 La bibliothèque municipale Hubert Nyssen 	7
Commémorations	7
• Les conseils municipaux de 2019	8
• Les marchés publics 2019	9
• Logement	9
Ça s'est passé 10)-15
Territoire,	
environnement	16
Boutique à l'essai,	4.0
une opération partenariale	16
La révision de la charte du Parc	16
• La gestion des déchets au Paradou	17
Vie associative	18
Les associations du Paradou	18
État civil	19
État civil 2019	19
Numéros utiles	19
2020 au Paradou	20
• Agenda 2020	20
Calendrier 2020	20

Chers Paradounais, mes chers collègues du conseil municipal, mesdames et messieurs,

e suis très heureuse de vous accueillir au Paradou pour la cérémonie des vœux 2020. Cette cérémonie républicaine clôture six années du mandat ponctuées de joies et de peines mais aussi six années, qui sont passées, je dois vous l'avouer, plus rapidement que je ne le pensais!

Comme chaque année, je veux souhaiter en mon nom et au nom du Conseil municipal la bienvenue à tous les nouveaux habitants venus s'installer dans notre village; dans leur village à présent. Je leur souhaite une vie douce et heureuse à Paradou.

En cette fin de mandat, je voudrais remercier un certain nombre de personnes, qui au quotidien, s'engagent pour la défense de l'intérêt général dans notre village, souvent sans compter leurs heures.

Je veux ainsi tout d'abord rendre hommage aux membres de mon équipe municipale qui m'accompagnent depuis 6 ans, et qui ont tant œuvré pour Paradou et ses habitants. Ces femmes et ces hommes compétents, adjoints et conseillers municipaux, à qui bien souvent la fonction a demandé une expertise poussée, dans des domaines parfois très complexes, pour répondre aux attentes du village et de ses habitants. Ils ont été pour moi, de vrais compagnons de route, et un véritable réconfort dans les moments les plus difficiles. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Je veux également saluer les agents de la Mairie et à leur tête Mme Christelle L'Ebrellec, notre Directrice générale des services, qui l'année dernière, en particulier, a dû faire face, malgré un nombre important d'agents absents. Saluer aussi l'arrivée de Mme Nathalye Giraud à l'accueil et affaires scolaires et Mr Gatien Maret qui a remplacé Benoit Pulh aux services techniques.

Si je tiens à les remercier, c'est simplement parce que les élus ne peuvent pas s'engager convenablement pour leur commune, sans les agents communaux pour les accompagner dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Les fonctionnaires municipaux ont largement pris leur part aux changements opérés dans la commune depuis 2014. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. Je veux enfin remercier les agents de la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles qui œuvrent aussi pour notre village au quotidien. C'est le cas de la collecte des déchets, de l'eau et l'assainissement, du pluvial, du développement économique et du tourisme.

Je souhaite à présent remercier nos directrices d'école, Mme Charmoillaux pour l'école élémentaire et Mme Pierini, nommée en septembre dernier pour diriger notre école maternelle. Cette dernière a dû fermer l'une de ses classes à la rentrée alors que l'on demande déjà, pour l'année prochaine, l'ouverture d'une classe supplémentaire pour l'élémentaire... Il est parfois bien difficile de prévoir le nombre d'enfants à scolariser dans une commune... et c'est bien dommage. En ce qui concerne nos tout-petits, la municipalité a fait le choix d'adhérer au SIVU Relai Assistantes Maternelles Alpilles Montagnette. Un vrai plus pour les familles, rendu possible grâce à la mutualisation dans plusieurs villages des Alpilles.

2019 aura marqué un véritable tournant pour le Paradou. Si l'on ne doit pas, traditionnel-lement, en période pré-électorale, faire un bilan avantageux de la mandature, je ne peux tout de même pas ignorer l'avènement d'une réalisation que nous appelions tous de nos vœux, quelles que soient nos opinions : je veux parler de notre Bistrot de village, bien sûr!

J'en veux pour preuve son inauguration en novembre dernier, qui a réuni tant de villageois et de visiteurs venus dans une ambiance chaleureuse et une convivialité retrouvée, passer un bon moment au Paradou. Aujourd'hui, on peut y déjeuner, y dîner, ou simplement y boire un verre: cela faisait longtemps que nous attendions cela! En face de la mairie rénovée, sous les platanes, je dois dire que notre caractère provençal s'y retrouve complètement! L'ouverture du Bistrot Castillon redynamise ainsi le cœur du village créant un épicentre commercial vertueux. En effet, la boutique à l'essai, Green Alpilles, ouverte en décembre, complète utilement les commerces du village.

La mise en place du marché provençal tous les mardis matin est encore un signe positif de synergie. En plus d'animer notre commune, le retour du marché permet de valo-

Les vœux du maire



riser les agriculteurs et les produits locaux, le circuit court et le manger sain. Une vraie chance pour notre qualité de vie.

Je ne peux pas non plus passer sous silence la Marianne d'Or qui nous a été attribuée pour la qualité du renouveau! C'était un temps fort de 2019 en plus d'une reconnaissance officielle, qui fait notre fierté à tous, tant elle récompense les efforts de chacun, élus, agents communaux et habitants.

Car oui, je veux saluer la patience des habitants du Paradou - et en particulier celle de nos commerçants - qui ont compris que le renouveau d'une commune nécessitait quelques changements d'habitudes, quelques adaptations aussi et des chantiers surtout! Autant que nous avons pu, nous avons dialogué et expliqué les aléas des chantiers en cours, ce que tous ont compris. Merci à vous.

Des projets sont encore en cours pour lesquels les financements sont attribués et les études terminées, j'ai donc le droit d'en parler! Il s'agit de:

- la création et l'aménagement de 2 boutiques supplémentaires dans le village,
- la poursuite de la rénovation de la voirie (Belle-Croix - Castillon - Bourgeac),
- la mise en route du complexe sportif, pour lequel nous avons rencontré des contraintes relatives aux risques d'inondation du terrain, et qui ont freiné son avancement,
- la réfection des chemins communaux,
- la modernisation des éclairages publics, notamment leur remplacement par des leds, moins énergivores,

je veux saluer la patience des habitants du Paradou - et en particulier celle de nos commerçants- qui ont compris que le renouveau d'une commune nécessitait quelques changements d'habitudes, quelques adaptations aussi et des chantiers surtout!

- l'enfouissement des réseaux sur le CD17.

J'ai parlé des joies, mais aussi des peines en introduction de mon discours, comme lors de la disparition de plusieurs figures du village, je ne veux pas les citer pour ne pas en oublier. Mais il en est une dont la disparition m'habite encore, tant elle nous était proche, c'est celle de Catherine Palvadeau. Catherine aimait la culture, la lecture, les gens de son village au point de s'engager dans un premier temps auprès de notre équipe, puis de chapeauter l'équipe bénévole de la bibliothèque publique. Elle a réalisé de nombreux projets pour booster la culture dans notre village, dont le fameux Troc du livre lu. Catherine nous manque. Je lui dédie ce mandat.

De belles manifestations festives et culturelles ont encore animé notre village en 2019: Fêtes Irlandaise, des voisins, de la musique, de l'Europe, Jazz sous les platanes et notre traditionnelle fête du village.

Je veux pour cela remercier les membres élus et citovens des commissions culture, fêtes et traditions, pour leur travail considérable : ils ont œuvré pour produire une programmation culturelle riche et diversifiée qui s'étoffe d'année en année. Mais aussi aux membres de la commission patrimoine et environnement, particulièrement active durant ce mandat avec l'organisation notamment, du jour de la nuit, du parcours des oratoires, ou encore des journées de nettoyage du village.

Les associations de notre village sont fortes, dynamiques et savent tisser l'indispensable lien citoyen qui garantit notre cohésion sociale. Je veux donc ce soir remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour cette cohésion:

- L'APEP, toujours présente, auprès des enfants;
- L'Es'cale, pour les journées d'exposition du printemps;
- Terres des baux, pour l'organisation de la première édition d'Oléa;
- L'ES 13, qui compte de plus en plus d'adhé-
- Et toutes les associations culturelles et sportives qui contribuent à la vie animée du Paradou... D'ailleurs, il n'y a qu'à regarder le planning d'occupation des salles municipales! Si vous aviez un doute, il serait tout de suite

Mesdames et Messieurs les bénévoles, Mesdames et Messieurs les Présidents et

Les vœux du maire

Présidentes des associations du Paradou, recevez nos sincères remerciements pour votre contribution citoyenne au cœur du village, sachez que nous vous en sommes très reconnaissants.

Mesdames, Messieurs, si je dois dire une chose encore sur la rétrospective de l'année, c'est que nous terminons ce mandat avec des finances saines. Notre compte administratif au 31 décembre 2019 a un excédent de fonctionnement de 462 780 € plus un report de l'an dernier de 113 333 €, soit un excédent global de 575 513 € et pour l'investissement un excédent de 323 860 € plus un report de l'an dernier de 519 396 €, soit un excédent global de 843 256 €.

Au-delà des subventions accordées, des études réalisées, du lancement et des suivis de chantiers, au-delà même des négociations pour des prêts au taux les plus bas, il faut encore et toujours veiller à maintenir un volant de trésorerie suffisant pour régler 100 % des investissements. Des subventions à hauteur de 80 % nous sont versées, c'est vrai, mais avec un décalage important dans le temps. Il faut également maintenir un excédent, au budget de fonctionnement, suffisant pour couvrir les annuités de nos emprunts. Tout cela malgré les baisses récurrentes des dotations de l'État ou l'incertitude concernant des recettes dont on ne sait pas comment elles seront compensées, comme pour la taxe d'habitation.

Mais nous tenons fermement les cordons de la bourse avec une gestion rigoureuse et maintenons le cap des finances communales tout en défendant les intérêts de Paradou. C'est ainsi que j'ai pu exprimer mon désaccord à la communauté de communes sur la répartition de la dotation de solidarité communautaire. Je considère en effet que celle-ci n'a pas suffisamment tenu compte de l'augmentation exceptionnelle de la population de notre village et des besoins qui en découlent.

Cette année, j'ai donc mené un combat pour mon village, pour faire évoluer ces dotations, qui sont passées de 40 000 € à 157 000 €, ce qui, vous en conviendrez n'est pas rien pour un village comme le nôtre.

La CCVBA, où je siège pourtant de manière républicaine, ayant refusé ce rééquilibrage, ne m'a pas laissé d'autre choix que de saisir la justice pour demander ce qui revient à la commune, à savoir un rappel sur plusieurs années. À présent nous attendons la décision de justice.

Enfin pour fermer le chapitre des finances locales, je veux remercier avec beaucoup de reconnaissance l'ensemble de nos partenaires financiers et institutionnels. Ils nous donnent les moyens d'aller de l'avant et de réaliser ce qui doit l'être pour faire avancer le Paradou dans l'intérêt général.

C'est donc avec gratitude que je remercie Mme Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental, pour l'ensemble des aides dont notre commune bénéficie depuis 2015 à travers le Contrat départemental, subventions qui nous permettent de financer à 80% nos réalisations.

Je souhaite remercier également, le Président de la région Renaud Muselier, qui nous accompagne régulièrement.

Aux côtés de nos partenaire financiers, il y a nos fidèles partenaires institutionnels. Merci au Parc Naturel Régional des Alpilles, le CAUE et l'ATD13, qui nous accompagnent en ingénierie et en qui nous avons toute confiance pour avancer ensemble.

Je veux enfin remercier très sincèrement la brigade de gendarmerie de la vallée des Baux sous le commandement du Major Guiraud et les Pompiers de la Vallée des Baux sous le commandement du lieutenant Anne-Marie Aymé. Nous les savons à nos côtés, tout au long de l'année, pour nous protéger au Paradou.

L'ensemble de ces partenaires, que je mobilise si souvent pour notre village, nous accompagnent dans nos défis quotidiens. Au nom du Conseil municipal et des Paradounais, je leur dis notre reconnaissance.

Beaucoup a été fait et il reste encore beaucoup à faire pour poursuivre cette mission. C'est donc sans surprise pour vous que je vous fais part de mon souhait de poursuivre le travail pour l'amélioration du cadre de vie à Paradou.

Comme chaque année, nous souhaitons honorer des Paradounais qui se sont distingués pendant l'année. Parmi les talents de notre village, il en est deux qui ont porté haut les couleurs du Paradou en 2019. Il s'agit de deux jeunes femmes, championnes de France de dressage équestre. J'appelle à mes côtés pour leur remettre la médaille de la ville, Mesdames Alice et Agathe André.

Mesdames, Messieurs je vous demande de les applaudir bien fort. Mesdames Alice et Agathe André nous rendent fiers d'être Paradounais!

Mesdames, Messieurs, je suis régulièrement interrogée par la presse sur ce qui est à la fois une chance et un défi pour notre village, à savoir, la très forte augmentation de la population du village ces dernières années. L'augmentation de 50%, en moins de 15 ans, nous oblige à une forte responsabilité, une éthique même. Car si nous y avons fait face, en accueillant avec toujours beaucoup de bienveillance les nouveaux arrivants, venus



s'installer pour bénéficier d'un cadre de vie provençal, agréable, protégé, préservé même - sans oublier ceux qui habitent le village depuis toujours – ce n'est pas sans efforts. Cette volonté de maintenir un cadre de vie agréable et qui profite à tous, a été une véritable gageure.

Sans renier la bienveillance de l'accueil que j'évoquais à l'instant, il a fallu, grâce au PLU, freiner l'expansion de notre population, freiner aussi les constructions d'habitation, assurer une remise à niveau des infrastructures et des services publics pour être à la hauteur de l'enjeu. Nous l'avons fait parce que c'était la mission que nous avaient confiée les Paradounais, convaincus, que c'était la voie de l'avenir pour notre village.

Ainsi beaucoup a été fait et il reste encore beaucoup à faire pour poursuivre cette mission. C'est donc sans surprise pour vous que je vous fais part de mon souhait de poursuivre le travail pour l'amélioration du cadre de vie à Paradou.

Aussi, je briguerai à nouveau vos suffrages en mars prochain, pour continuer à construire avec vous, l'avenir de ce magnifique village que nous aimons tant. Alors en attendant les semaines qui nous séparent de ce temps citoyen et démocratique ô combien important pour les territoires, je vous dis ma fierté d'avoir été votre maire pendant 6 ans et ma reconnaissance, à tous, pour tout ce que nous avons construit ensemble.

Mesdames, Messieurs, en mon nom personnel et celui de l'ensemble de mon Conseil municipal, je vous souhaite pour 2020 mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos familles.

Que 2020 nous apporte à tous la paix, la fraternité et une prise de conscience salutaire, pour nous tous qui vivons sur cette terre. Je vous remercie.

POINT TRAVAUX – JANVIER 2020

ROUTE DE BELLE CROIX

La rénovation et la requalification de la voirie communale se poursuivent depuis le mois d'août dans le cadre de la phase 3 engagée. Au préalable, les réseaux aériens de la route de Belle Croix ont fait l'objet de travaux nécessaires à leur enfouissement (téléphone, électricité BT) suivis par le déplacement du réseau haute tension HTA et la mise en conformité des réseaux eau et assainissement.

Au mois de décembre, la réhabilitation du canal d'irrigation de la Vallée des Baux a commencé afin de permettre, après les travaux de voirie : la création du trottoir et la pose des bordures, la réalisation de la chaussée, des accés aux propriétés et l'nstallation des candélabres.

Ces travaux devraient se terminer au printemps.(sauf météo défavorable)

ROUTE DE L'ARCOULE

Parallèlement, au mois d'août, un cheminement piéton a été aménagé route de l'Arcoule permettant ainsi l'accès sécurisé à l'école maternelle de l'Arcoule.

CHEMINS DE BOURGEAC ET ANCIENNE VOIE FERRÉE

Au mois de janvier, les chemins de Bourgeac et de l'Ancienne Voie Ferrée seront aménagés. Ils recevront un revêtement de type bi-couche afin de supprimer les dégradations récurrentes et de diminuer les coûts d'entretien importants.

A cette occasion, une barrière sera installée à l'intersection des deux chemins limitant leur accès aux seuls riverains, supprimant les transits de véhicules et leur conservant une certaine sérénité notamment pour les piétons et les vélocipédistes.

ROUTE DES TOURS DE CASTILLON Sud.

Les travaux de Belle Croix terminés, la phase 3 se poursuivra par la route des Tours de Castillon, depuis le croisement St-Roch jusqu'à





l'intersection avec la rue Henri Bellin. Elle comprendra la création d'un cheminement piéton et d'un alignement d'arbres plantés jusqu'au sud des « Senioriales » sur le même principe d'aménagement que la voie Aurélienne. Dans le courant de l'automne 2019, les premiers travaux nécessaires à l'enfouissement des réseaux ont déjà été réalisés sous maitrise d'ouvrage SMED (Syndicat Mixte d'Energie Départemental).

AVENUE DE LA VALLÉE DES BAUX

En début de l'année, le SMED engagera, pour une durée de cinq mois, les travaux d'enfouis-sement des réseaux électriques et téléphoniques sur l'avenue de la Vallée des Baux. Ces travaux seront complétés par la réhabilitation de l'éclairage public en prélude au futur aménagement d'un cheminement piéton (en cours d'étude) qui s'étendra de l'entrée du Paradou (station Total) jusqu'à l'intersection avec le chemin de St-Eloi, après le complexe sportif.

CHEMINS COMMUNAUX

En ce début d'année quelques chemins communaux vont faire l'objet de travaux d'entretien, notamment : Pas de Loche, Castillon (secteur mas Baraquet), Pène et Crémades, Pastresson (un tronçon très dégradé), Grava (problème eaux pluviales).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au cours du 1er trimestre 2020, les lotissements de Meindray et du Plouvinon verront leurs installations d'éclairage public rénovées et mises en conformité. Des lampes type LED faciliteront l'entretien et génèreront des économies d'énergie.

ASSAINISSEMENT EAUX USÉES

Les réseaux d'assainissement des eaux usées ont été remplacés dans le cadre des travaux successifs permettant une bonne étanchéité par rapport aux eaux parasitaires (pluie, irrigation). Toutefois, certains réseaux sont toujours perméables aux eaux extérieures nuisant au bon fonctionnement de la station d'épuration. Un schéma directeur d'assainissement a permis d'identifier plusieurs tronçons du réseau devant faire l'objet de travaux par la technique du chemisage sans destruction des ouvrages. Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage CCVBA, se dérouleront dans le courant du 1er trimestre 2020 et concernent les voies suivantes : route de St-Roch 140 mètres linéaires, chemin Aubert 220 mètres linéaires, voie privée chemin du Grava (ponctuel), avenue de la Vallée des Baux et chemin de Meindray 310 mètres linéaires. Ainsi 233 m³/jour d'eaux parasitaires ne s'introduiront plus dans les réseaux des eaux usées.

 $N^{\circ}16$ - HIVER 2020 LE PARADOU AU FIL DE L'ARCOULE

LE BISTROT CASTILLON DANS LES LUMIÈRES DE NOËL

e vendredi 29 novembre, les lumières de Noël se sont éclairées dans les rues et sur la place Charloun Rieu et en quelques instants le centre du village s'est animé des cris des enfants et des bavardages des paradounais venus là pour l'inauguration officielle du Bistrot Castillon.

Pascale Licari, maire et conseillère Régionale et Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Département ont pris la parole pour rappeler l'historique du lieu, dire combien ce bistrot était attendu par les villageois qui recherchent un lieu convivial au centre du village depuis de nombreuses années. Elles ont rappelé l'aide

indispensable du Conseil Départemental qui a financé les acquisitions des immeubles, les études et les travaux et celle du Conseil Régional qui a financé tout le mobilier du bistrot. Attendu pour y prendre un café, attendu pour s'y retrouver entres amis, y faire une partie de cartes, se retrouver pour un moment de culture ou simplement autour d'un repas simple mais goûtu.

L'APEP proposait chocolat chaud et pop corn. Marc Gautier, l'exploitant du bistrot, et son équipe ont régalé les présents de toasts maison et de vin chaud.

Un beau moment chaleureux suivi par des chants de Noël provençaux traditionnels donnés à la salle polyvalente sous le grand sapin. Grand sapin qui a reçu le dimanche le marché de proximité de Noël.

Malgré la pluie, les travaux, le ciel bas... le marché a bénéficié d'une fréquentation honorable. Ce marché n'a qu'une seule prétention, proposer des produits de qualité, des produits bio ou équitables. Du petit producteur de légumes bio à l'exposant de produits à base de chanvre, en passant par le vin ou les produits d'entretien à faire soi-même... tous ont accepté de participer à ce marché modeste mais sympathique.



ANNÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

Les 195 enfants du Paradou sont répartis dans deux écoles : en maternelle, 3 classes de 22, 23 et 24 élèves soit 69 enfants; en élémentaire, 5 classes de 25 CP, 23 CP/CE1, 27 CE1/CE2, 26 CE2/CM1 et 25 CM1/CM2 soit 126 enfants. L'école maternelle a cette année une nouvelle directrice, madame Audrey Pierini, habitant au Paradou. Avec les enseignants, elle a souhaité travailler sur un projet avec le conservatoire de musique du pays d'Arles et poursuivre ceux avec le PNRA.

L'école élémentaire continue sa collaboration avec le PNRA afin que les enfants du village découvrent la faune et la flore des Alpilles à travers des projets innovants et ludiques. La municipalité finance tous ces projets. Cette nouvelle année scolaire a débuté en musique dans les 2 écoles grâce à la participation bénévole d'Olivier et de Carole, parents

d'élèves et professeurs de musique. Pour terminer l'année 2019, les enfants des deux écoles ont eu un spectacle de Noël.

LES ENSEIGNANTS

- Monsieur Pesce PS/GS
- Madame Conti PS/MS
- Madame Pierini TPS/PS/MS/GS
- Madame Chêne CP
- Mesdames Charmoillaux et Magnier CP/CE1
- Madame Hertel CE1/CE2
- Madame Berthon CE2/CM
- Mesdames Serre et Magnier CM1/CM 2





ÉLECTION MUNICIPALE

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au jeudi 27 février 2020. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans. Leur nombre varie en fonction du nombre d'habitants d'une commune : de 7 conseillers pour celles de moins de 1000 habitants à 69 pour celles de plus de 300 000 et 19 pour une commune de la taille du Paradou. (entre 1500 et 3500 habitants).

Début 2019, la France comptait officiellement 34 970 communes dont 30 000 comptent moins de 3500 habitants.

Les électeurs des communes de plus de 1000 habitants voteront également les 15 et 22 mars pour désigner leurs conseillers communautaires. Il existe en France 1266 groupements de communes (C.C.V.B.A - Communauté de

Communes Vallée des Baux Alpilles, pour le Paradou).

Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer au scrutin devront, elles, être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Deux solutions: inscription en mairie auprès du service élections ou en ligne si vous avez la possibilité de scanner les documents nécessaires: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Vote par procuration, procédure :

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote en mars prochain pour les élections municipales de 2020, vous pouvez toujours voter en faisant établir une procuration. Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail

Il est conseillé d'accomplir les démarches nécessaires le plus tôt possible afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps par votre Mairie.

Le vote par procuration fait appel à un mandataire qui se rendra au bureau de vote pour voter à votre place.

La personne qui votera pour vous doit :

- être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous :
- ne pas déjà être mandataire d'un autre électeur (hors cas de procuration établie à l'étranger ou de centre de vote situé à l'étranger : dans ce cas, il peut recevoir deux procurations).

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE HUBERT NYSSEN



Table thématique hiver

Ouverture au public

les lundi, mardi, vendredi de 16h à 18h, le mercredi de 14h30 à 18h et le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Stéphanie Pastor et les bénévoles assurent l'accueil. Rappelons que les prêts de livres sont gratuits. Il suffit d'avoir complété la fiche d'inscription.

Stéphanie, la bibliothécaire reçoit les enfants de l'école élémentaire le lundi et le vendredi après-midi en dehors des heures d'ouverture pour des ateliers et des emprunts. Elle se déplace à l'école maternelle le vendredi matin pour des lectures ou encore avec une malle à thème.

Un créneau est prévu pour les assistantes maternelles courant 2020. Un travail est en cours avec le Centre aéré les mercredis après-midi. Le jeudi, la bibliothèque est fermée au public mais un groupe de bénévoles se réunit pour le Créa'thé et travaille, cette année encore, à créer des raconte-tapis* pour les plus petits. Deux journées « Troc du livre lu » sont organisées dans l'année (printemps et automne). Chacun peut y apporter des livres et repartir avec des ouvrages proposés.

Un « raconte-tapis » * ? Qu'est ce que c'est ?

Imaginez le décor d'une histoire sous la forme d'un tapis en tissu, en volume. Posé sur le sol au milieu ou devant les jeunes auditeurs, il accueille les personnages de l'histoire que celle ou celui qui raconte va faire vivre.

COMMÉMORATIONS

Avec les trois associations patriotiques, tout au long de 2019, les commémorations ont été dignement célébrées dans les communes des Alpilles.

Le 11 novembre dernier, comme partout en France, ce fut l'occasion de rendre hommage aux victimes des nombreux conflits, comme à celles liées aux attentats commis sur notre sol. Lors de cette dernière cérémonie, le maire du Paradou a remis un nouveau drapeau tricolore à l'Amicale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (1954-1962)

(Acquisition financée par les communes des Baux-de-Provence, du Paradou et de Maussane-les-Alpilles pour remplacer l'ancien drapeau trop usagé).



Vie citoyenne

CONSEILS MUNICIPAUX 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 JANVIER

2019-1 Finances / Décision modificative n° 6 – Budget principal – exercice 2018. Adopté à l'unanimité

2019-2 Finances / Autorisation de dépenses Budget Primitif 2019. **Adopté à l'unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 FÉVRIER

2019-3 Intercommunalité / Approbation du Pacte Fiscal et Financier 2018-2021. **Rejeté à l'unanimité**

2019-4 Finances / Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de travaux de proximité. Abstentions 2. **Adopté à la majorité**

2019-5 Urbanisme / Dépôt des autorisations d'urbanisme par le Maire. Adopté à l'unanimité

2019-6 Assemblées / Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED 13). Adopté à l'unanimité

2019-7 Intercommunalité / Mutualisation des services / Convention de mise à disposition de la police mutualisée. Adopté à l'unanimité

2019-8 Commissions municipales / Création d'unecommission Animation commerciale. Adopté à l'unanimité

2019-9 Commissions extra-municipales / Modification composition. Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 MARS

2019-10 Budget de la commune / approbation du compte de gestion 2018. Adopté à l'unanimité

2019-11 Budget de la commune / approbation du compte administratif 2018. Adopté à l'unanimité

2019-12 Budget de la commune/ affectation du résultat. Contre 1. Adopté à la majorité

2019-13 Indemnité du receveur municipal 2019 Adopté à l'unanimité

2019-14 Fiscalité 2019 Adopté à l'unanimité

2019-15 Budget de la commune / budget primitif 2019. Contre 1 - Abstentions 2 **Adopté à la majorité**

2019-16 Subventions aux Associations. Adopté à l'unanimité

2019-17 Sports / Programmation des stages sportifs 2019 Adopté à l'unanimité

2019-18 Intercommunalité / Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles et la commune du Paradou / Programme de voirie / Avenant n°3. Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 AVRIL

2019-19 Procédure de délégation de service public portant sur l'exploitation, l'entretien, la gestion et le développement d'une activité de type Bistrot / Attribution de la DSP. Adopté à l'unanimité

2019-20 Finances / Demande de subvention au Conseil Régional / Bistrot. **Adopté à l'unanimité**

2019-21 Animation économique / Création et mise en place d'un marché hebdomadaire / Règlement et tarifs. Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 JUILLET

2019-22 Intercommunalité / recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Vallée des baux Alpilles l'année précédant le renouvellement général des conseillers municipaux / Accord local de répartition des sièges du conseil communautaire pour 2020 Adopté à l'unanimité

2019-23 Finances / Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) / Tranche 2019. Adopté à l'unanimité

2019-24 Finances / Demande d'un fonds de concours à la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles (CCVBA) – Aménagement du complexe sportif Adopté à l'unanimité

2019-25 Finances / Demande de subvention au Conseil Régional / Bibliothèque municipale Hubert Nyssen. Adopté à l'unanimité

2019-26 Finances / Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité / SMED 13 / Communes de plus de 2 000 habitants Adopté à l'unanimité

2019-27Financement des travaux « intégration des réseaux de communications électroniques » / Signature de la convention entre le SMED 13 Adopté à l'unanimité

2019-28 Voirie / Convention avec l'opérateur Orange. Adopté à l'unanimité

2019-29 Affaires scolaires / Règlement et tarif garderie 2019-2020. **Adopté à l'unanimité**

2019-30 Affaires scolaires / Règlement cantine 2019-2020. Adopté à l'unanimité

2019-31 Enfance / Convention d'objectifs et de moyens relative à l'organisation et à la gestion des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif des Communes du Paradou et de Saint-Etienne du Grès. Adopté à l'unanimité

2019-32 Petite Enfance / Rattachement au SIVU pour la gestion du RAM Alpilles Montagnette. Adopté à l'unanimité

2019-33 Culture / Convention de partenariat avec le Syndicat Mixte du Conservatoire de Musique du Pays d'Arles. Adopté à l'unanimité

2019-34 Remboursement de frais à Madame Stéphanie Pastor. **Adopté à l'unanimité**

2019-35 Association / Don de la commune à l'Association des parents d'élèves (APEP) Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE

2019-36 Parc Naturel Régional des Alpilles / Modification des statuts. **Adopté à l'unanimité**

2019-37 Assemblées / Dissolution du Syndicat Intercommunal de Sécurité Civile de la Vallée des Baux Adopté à l'unanimité

2019-38 Remboursement de frais à Monsieur Marc Vancayseele. Adopté à l'unanimité

2019-39 Associations / Subvention à la FNACA. Adopté à l'unanimité

2019-40 Affaires scolaires / Tarifs cantine 2019-2020. Adopté à l'unanimité

2019-41 Affaires scolaires / Convention relative au transport scolaire. **Adopté à l'unanimité**

2019-42 Ressources humaines / Mise à disposition de service / Convention avec la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles. Adopté à l'unanimité

2019-43 Ressources humaines / Vacations. Adopté à l'unanimité

2019-44 Ressources humaines / Modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents municipaux Adopté à l'unanimité

2019-45 Culture / Convention de partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône / Saison 13. Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

2019-46 Travaux de raccordement avec aménagement de réseau - avenue Jean Bessat / Signature d'une convention de servitudes avec Enedis. Adopté à l'unanimité

2019-47 Voirie / Travaux de réaménagement et de requalification / Convention avec le Département des Bouchesdu-Rhône. **Adopté à l'unanimité**

2019-48. Financement des travaux «intégration des réseaux d'éclairage public dans l'environnement » / Signature de la convention entre le SMED 13 et la commune du Paradou. Adopté à l'unanimité

2019-49 Finances / Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône - Fonds Départemental d'Aide au Développement Local 2020 - Aménagement du complexe sportif. Abstention 1. Adopté à la majorité

2019-50 Finances / Demande de subvention au Conseil Régional Sud Provence - Alpes-Côte-D'azur - Aménagement du complexe sportif. Abstention 1. Adopté à la majorité

2019-51 Finances / Demande de subvention au Département des Bouches-du-Rhône / Bibliothèque municipale / Proximité 2020. Adopté à l'unanimité

2019-52 Finances / Remboursement de frais à Monsieur Jean-Marc Hermann. Adopté à l'unanimité

2019-53 Finances / Décision modificative n° 1 / Budget principal - Exercice 2019. Adopté à l'unanimité

2019-54 Environnement / Projet d'aménagement et valorisation sites écotouristiques / Partenariat avec le Parc Naturel régional des Alpilles. Adopté à l'unanimité

2019-55 Ressources humaines / Création de poste / Mise à jour du tableau des Emplois. **Adopté à l'unanimité**

2019-56 Ressources humaines / Convention avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône / Médecine professionnelle et préventive. Adopté à l'unanimité

2019-57 Intercommunalité / Modification des statuts de la Communauté de Communes Vallée des baux Alpilles. Adopté à l'unanimité

2019-58 Intercommunalité / Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Vallée des baux Alpilles. Adopté à l'unanimité

2019-59 Intercommunalité / Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées [CLECT) -2019. Adopté à l'unanimité

2019-60 Intercommunalité / Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2018. Adopté à l'unanimité

2019-61 Intercommunalité / Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2018. Adopté à l'unanimité

2019-62 Petite Enfance / Modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion du RAM Alpilles Montagnette. Adopté à l'unanimité

2019-63 Gouvernance / Mise à disposition de salles pendant la campagne électorale. **Adopté à l'unanimité**

2019-64 Don de la commune à Un agent municipal. Adopté à l'unanimité

LISTE DES MARCHÉS 2019

Date	Objet	Attributaire	Clôture	Signé		
Marchés	de maîtrise d'œuvre 2019					
	Mission d'étude et de diagnostic complétée par une mission de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux de réhabilitation des installations d'éclairage public dans les lotisse- ments Meindray et Plouvinon	ELECSERVICES	Décision	11/10/19		
	Mission d'étude et de diagnostic complétée par une mission de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux de réhabilitation des chemins communaux - programme 2019	MISSION TP VRD	Décision	25/07/19		
	Marché à procédure adaptée pour le dépôt d'un permis de construire dans le cadre d'un changement d'affectation et modification de façade.	ATELIER DPLG LE PANSE JOLLY	Décision	20/05/19		
Coordon	nateur sécurité pour travaux de voirie					
27/05/19	Mission de coordination SPS de niveau 2 dans le cadre d'opérations de requalification des voiries et des espaces publics	BR COORDINATION	Décision	27/05/19		
Marchés	de travaux 2019					
19/04/19	Requalification des voiries et espaces publics :	EUROVIA- CISE TP-INEO	10/05/19	07/06/19		
	route des tours de Castillon sud - route de Belle Croix - cheminement route de l'Arcoule - chemin	DROME AGREGATS - PROVENCE JARDIN				
10/10/19	Réhabilitation de chemins communaux : chemin du pas de Loche - chemin de Pastresson - chemin de Castillon - mas de Baraquet - chemin des Crémades et de la Pène - chemin du Grava - rue Henri Bellin - route des arcades	EUROVIA	31/10/19	10/01/20		
Marchés	de services 2019					
21/12/18	Concession de service public pour l'exploitation d'un établissement de type bistrot					
21/06/19	Prestation de services pour la fourniture et l'acheminement des repas - en liaison froide - servis dans les deux écoles publiques de la commune	TERRES DE CUISINE	12/07/19	01/08/19		
	Nota : les montants en euros des marchés sont d	isponibles à la demande en Mairie				

LOGEMENT

Notre commune dispose de deux logements en centre-village à la location.

- un appartement avec mezzanine (550 €)
- un appartement avec une chambre (600 €)

Ces appartements sont neufs et disponibles dès maintenant à la location.

Parfait pour une personne seule ou un couple sans enfants.

Pour toutes informations, contactez la mairie (04 90 54 54 01 ou accueil@mairie-du-paradou.fr) et déposez votre dossier.













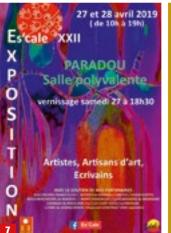






10





- 1 12 janvier Cérémonie des vœux
- 2 19 janvier Nuit de la lecture
- 3 2 mars Théâtre par Art Scénic
- 15 avril Retour de la statue de la vierge
- Carnaval des « petites cigales »
- 6 4 mai Soirée Irlandaise
- 27 avril Exposition Es'cale
- 7 mai 1er Marché du mardi matin
- 12 mai Départ de la course pédestre Run'Alpilles
- 10 4 juin Fête et spectacle de l'école élémentaire
- 11 14 juin Exposition « bleu » à l'école maternelle
- 12 16 juin Marché Locavore et troc du livre lu
- 13 21 juin Fête de la musique





















- 14 juillet Apéritif Républicain
- 20 juillet Fête de l'Europe
- 26 juillet Jazz sous les platanes
- 3 août Théâtre en plein air « Hugo »
- 5 11 31 août 2 septembre
- Fête du village : abrivados
- encierros
- repas sur la placeanimation musicale.
- 12 3 septembre Rentrée des classes





LE PARADOU AU FIL DE L'ARCOULE









- 1 3 sept. Lecture au pré avec la bibliothécaire
- 2 7 sept. Forum des associations
- 3 13 sept. Pétanque au boulodrome
- 14 sept. Concert Buena Sera
- 5 19 sept. Baby escrime
- 28 sept. Nettoyons la nature avec les adultes
- 1 er oct. Travaux route de Belle-Croix
- 9 6 oct. Troc du livre lu
- 10 31 oct. Halloween avec l'APEP
- 11 31 oct. Halloween avec les «Petites cigales»
- 12 2 nov. Les masques de l'école à la bibliothèque
- 13 8 nov. Conférence Jean Contrucci
- 14 16 nov. OLEA
- 29 nov. Inauguration des illuminations de Noël et du bistrot Castillon
- 16 1er déc. Marché Locavore
- 17 21 déc. illuminations place Charloun Rieu







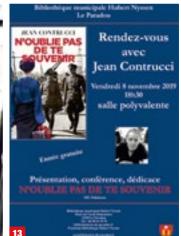




















LE PARADOU AU FIL DE L'ARCOULE

BOUTIQUE À L'ESSAI, UNE OPÉRATION PARTENARIALE

Ma boutique à l'essai est une opération de redynamisation de centre-ville associant acteurs publics et privés. La réussite du projet est basée sur l'expérience et les connaissances de chacun des partenaires.

La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, Initiative Pays d'Arles et la Mairie du Paradou pilotent conjointement l'opération.

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national animé par la Fédération Nationale des Boutiques à l'essai.

POURQUOI MA BOUTIOUE À L'ESSAI?

- 1. Créer une dynamique au sein du centre-village
- Occuper des locaux commerciaux vacants ou récemment créés
- Mettre en valeur le village et son offre commerciale
- Favoriser la fréquentation du centre-ville
- 2. Une réponse aux préoccupations des créateurs d'entreprise
- Trouver un bon emplacement
- Obtenir un loyer convenable
- Tester une idée d'activité
- Réduire le niveau de risque

Sont également associés à la démarche :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles (CCIPA)
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR)
- La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- La Caisse des Dépôts et Consignations

Chaque partenaire apporte son aide technique et/ou financière au candidat retenu.

Plusieurs candidats ont été auditionnés par l'ensemble des partenaires.

Le projet de la société Green Alpilles (boutique zéro déchet), dirigée par Mme Sandra Brun, a répondu à l'ensemble des attentes.





LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC DES ALPILLES



du Parc naturel régional des Alpilles pour 15 ans par décret du Premier Ministre pris sur rapport du Ministre de l'Enviro



de la Maison du Paro



dans le périmètre d'étude.

- Réalisation du «**Diagnostic de l'évolution** - Validation des **ORIENTATIONS** au Comité Syndical du territoire», de «**L'évaluation de la mise** du 16 juillet; vre de la Charte» et du «Portrait de de l'INSEE»



Près de 100 réunions publiques, techniques et période 2022-2037 par le Parc et la Région.
- Intégration d'une partie des Marais d'Arles
- Validation des AMBITIONS au Comité Syndical du 2 mai;

du 16 juillet ; - Validation des **MESURES** au Comité Syndical du



préfectorale Rédaction du rapport pou

ENQUÊTE PUBLIQUE dans chacune des comm

du territoire.
- Examen final du Ministre



VALIDATION DES ET RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT PAR L'ÉTAT du Parc naturel régional



GESTION DES DÉCHETS AU PARADOU

La gestion de la collecte des ordures ménagères et des déchetteries est assurée par la Communauté de Communes de la vallée des Baux (CCVBA) www.vallee-des-baux-alpilles.fr - 04 84 510 620 - lundi au vendredi 9h-12h 30 14h-17h

Collecte des ordures ménagères

- Les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le vendredi.
- Après le passage de la collecte, les conteneurs ne doivent pas être laissés sur la voie publique.
- Les sacs poubelle doivent être enfermés dans vos conteneurs afin qu'ils ne soient pas éventrés par les animaux, polluant ainsi la voie publique.
- Pour les nouveaux habitants: possibilité de demander un conteneur gratuit à la CCVBA.
- Les bacs hors d'usage seront remplacés à la demande.

Tri sélectif

 Les «sacs jaunes» sont collectés le mercredi en semaine paire. Ils sont disponibles en mairie.

- L'enlèvement des encombrants s'effectue le jeudi des semaines paires uniquement sur rendez-vous.
- Des containers spécifiques papier, verre, carton, vêtement, sont répartis sur la commune.

Route de Brunelly

- Papier/journaux verre
 Parking de la Treille
- Papier/journaux, vêtements, verre, Parking de l'école élémentaire
- Papier/journaux, cartons

Route de l'Arcoule (avant le cimetière)

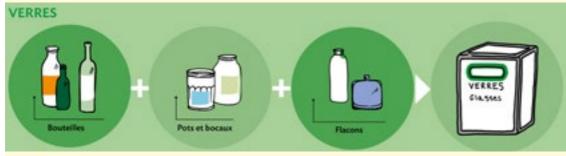
- Papier/journaux, vêtements, verre, cartons Chemin Saint Éloi
- Papier/journaux, verre

Déchetterie intercommunale

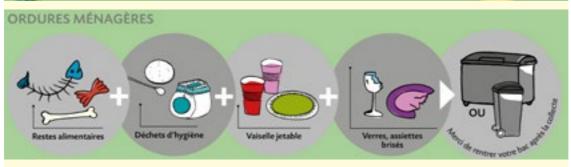
- RD 27 Route de Saint Martin-de-Crau 13520 Maussane-les-Alpilles. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 16h20, le samedi de 9h à 11h50 et 14h à 15h50.
- La déchetterie accepte végétaux, bois, encombrants, huile de vidange... Pour connaître quels déchets sont à déposer où et quand : https://vallee-des-baux-alpilles. fr/dechetteries/

Compost

Des composteurs individuels sont disponibles à la vente, sur rendez-vous au 04 84 510 620.









NETTOYONS LA NATURE!

Dans le cadre des journées « Nettoyons la nature », après la collecte réalisée par 150 élèves de Saint Rémy de Provence, l'opération s'est poursuivie le 27 septembre au Paradou où 130 élèves de l'école élémentaire et leurs enseignants ont ramassé 190 kg de déchets Un total donc pour ces 2 communes de : 490 kg de déchets collectés par 280 élèves. Les élèves étaient accompagnés par leurs professeurs et des agents de la CCVBA.

Le lendemain, au Paradou, ce fut au tour des adultes de continuer l'opération. Là encore ce sont 20 sacs remplis par 50 adultes. Bravo à tous ces éco-citoyens sensibilisés à la protection de leur environnement. Tous ont dans l'idée de réaliser (malheureusement!) ce rendez-vous au moins deux fois par an.



ASSOCIATIONS DE PARADOU



Fédération départementale des Bouches-du-Rhône

Directrice: Mme Séverine Roux

Tél.: 04.90.58.57.52

Mail: severine.roux@famillesrurales.org



Parents d'élèves

Présidente: Anne-Sophie Heuille

Tél.: 06.75.01.14.52 Mail: apep13520@gmx.fr



Assistantes Maternelles Agréées de la vallée des Baux

Présidente: Ludivine Chaverot

Tél.: 06.62.90.97.59

Mail: lespetitescigales13520@gmail.com



Club de Séniors

Délégué Entraide Solidarité 13:

Marc Vancayseele Tél.: 04.90.54.41.02

Mail: m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr



Tennis Club

Présidente: Catérina Canneddu

Tél.: 06.01.10.40.23

E-mail: cat.nijofagi@gmail.com



_ Baby Escrime

Enfants de 4 et 5ans

Président: Olivier Fascianella

Tél.: 06.69.10.57.06

Mail: escrime.acae@yahoo.fr



Art Cool Académie

Zumba / Pilates

Président M. Bernard Mining

Tél.: 06.20.92.54

Mail: art-cool-academie@laposte.net



LM Danser

Danse de Salon

Lvdie Chabeaudie Tél.: 06.34.48.22.93

Mail: L.M.danser@numericable.fr



La Compagnie Détours

Ateliers de Théâtre

Tél.: 06.81.64.79.96

Mail: lacompagniedetours@gmail.com



Les Amis de **Charloun Rieu**

Président Henri Graugnard Tél.: 06.27.44.79.07

Mail: henri.graugnard@sfr.fr



Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui

Co-Présidents: Dominique Valadier et André

Tél.: 06.25.24.84.34

Mail: terresdesbaux@laposte.net



Es'Cale

Président: Alain Cavenago

Tél.: 06.26.19.96.34 Mail: cavenago.alain@orange.fr



Cerveaux Sans Frontières

Président: M. Guy Lesœurs E-mail: cerveauxsfi@wanadoo.fr



Lions Club Féminin

Présidente: Chantal Blanc

Mail: lionsclub.paradoulesalpilles@gmail.

Société de Chasse

Président M. Paul Beltran Tél.: 06.86.02.03.14

Mail: marc.gaspar@wanadoo.fr

Associations de la Vallée des Baux



Étoile Sportive

Président : Michel Perret

Tél.: 07.71.82.83.53

Mail: michel.perret13@gmail.com

Association Sportive Baussenque

Foot loisir + de 16 ans Responsable: Jéremie Picot

Tél.: 06.27.16.01.49

Mail: jeremie.picot@wanadoo.fr



Ovalive Club des Alpilles

Président: Patrick Laffite

Tél.: 06.09.51.77.32 Mail: patrick@gmail.com ovapaglia@gmail.com



La Boule Ovale

Président Francis Ferrer Tél.: 06.09.57.06.60 / 04.90.54.52.24

Mail: rolandferay@orange.fr



Body Fit Boxing

Président Roland Feray

Tél.: 07.60.39.61.12 Mail: rolandferay@orange.fr



ADMR

Présidente Marie-Claire Maureau Représentante de Paradou Michèle Champy Tél. Permanence Maussane 04.90.54.35.60 Mail: valleedesbaux@adM.13.org michele.rossini@neuf.fr www.adM.13.org



Fédération Nationale d'Anciens Combattants d'Algérie

Président: René Arnaud

Tél.: 04.90.54.48.04



Comité du Souvenir Français

Présidente Jane Charlet Tél.: 04.90.54.49.22



Amicale des Mutilés Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

Président : Jacques Dege Tél.: 04.90.54.37.78

Mail: dege.jacques@wanadoo.fr



Ligue de la défense des Alpilles

Représentante sur Paradou

Renée Mondin Tél.: 06.12.61.61.68

Mail: mondin.renee@orange.fr

État Civil 2019

NAISSANCES

Date	Lieu	Prénom Nom
22 janvier	Arles	Romain, Maxime SERRA VIOLA
23 février	Arles	Joys, Andréa MARSEILLE BECHAUD
12 mars	Arles	Edan, Alexandre GIX
20 avril	Arles	Noam, Thomas, Eden ZEKRAOUI
01 juin	Arles	Anna, Isabelle, Manon THIBAUT
24 juin	Avignon	Marceau, Lionel, Guy CHARRON PARLE
18 juillet	Nîmes	Maël, Léo MERTZ
26 juillet	Salon de Provence	Émile NUSSLI
05 août	Avignon	Ambre, Salomé FEUGEAS
09 août	Avignon	Maryline, Odette BOSCH
25 septembre	Arles	Liam, Matthieu ANDRIEUX
29 septembre	Arles	Timéo, Claude, Jules DEL MORAL
01 octobre	Avignon	Enéa, Loane LOUBAUD
02 octobre	Salon de Provence	Néo, Eli BELIN GAUDIN
02 octobre	Avignon	Anna, Elsa, Nina REDON
14 octobre	Arles	Camille, Augustin MARAIS
15 octobre	Salon de Provence	Alicia, Manon FREVILLE

MARIAGES

Date	Prénom Nom	Prénom Nom
13 avril	Benjamin, Jean CAYZAC	Clémence, Francine, Morgane DEDIEU
25 mai	Florian, Pierre, Denis BOMPARD	Alexandra, Odette, Clothilde LE MASURIER
29 juin	Nicolas, Stéphane MATHEY	Aurore, Hélène VALLÉE
29 juin	Pierre, Didier, René, Justin ROGUES	Christine, Lucette, Danielle DAPINO
13 juillet	Bernard CASALES	Frédérique BROUT
31 août	Jérémy, Pascal, Aimé BLANCHET	Célia THOLOZAN
07 septembre	Guillaume, Philippe, Roland HERRMANN	Aurore, Marie FETISSON
14 septembre	Alexis, Anthony, René CARMINATI	Alexia, Charlotte SOUMAGNAC
14 septembre	Damien, Richard, Yvon SABATIER	Isabelle, Marie-Françoise BIDON
21 septembre	Claude, Jacques, Gérard BONNET-LABORDERIE	Patricia, Marie PIARD
25 août	Thierry, Claude GODARD	Sophie, Anne GUILLEMIN
01 septembre	Jérémy, Aurélien LAFUENTE	Elodie LAURENT
01 septembre	Olivier PONSARD	Isabelle, Marie MARTIN
22 septembre	Thomas, Bernard LOUBAUD	Julie, Odette, Hélène MANIVET
22 septembre	Jean-François, Paul, Albert, Bernard DESJARDINS	Sylvie, Céleste, Thérèse TAUVRON

DÉCÈS

Date	Lieu	Prénom Nom	Age
15 déc. 2018	Montpellier	Bernabé ROBLES	70 ans
27 déc. 2018	Saint-Martin-de-Crau	Ryo YAMAKAWA	82 ans
18 janvier	Arles	Jacques, Xavier WALTER	89 ans
28 janvier	Arles	Jean, Paul STRIEBEL	77 ans
11 mars	Paradou	Bo, Gustaf LUNDAHL	84 ans
27 mars	Aix en Provence	Yves, André RUEDY	73 ans
09 avril	Paradou	Régis, André, Claude BEAUME	70 ans
31 mars	Maussane-les-Alpilles	Roger CASCARRA	57 ans
05 avril	Avignon	Jean-Paul, Xavier COSP	73 ans
20 mai	Arles	Jean-François SCOUARNEC	78 ans
20 mai	Nîmes	Magali, Pierrette, Yvonne ARTHEMALLE	89 ans
23 juillet	Arles	Mari-Ann, Birgitta OSCARSSON	82 ans
13 août	Paradou	Éliane, Cécile BOUCHET	57 ans
30 août	Arles	Antoine, Justin PAUTUS	96 ans
12 octobre	Arles	Noël, Gaudenzio, Prosper BINI	94 ans
14 septembre	Arles	René, Marc BALCELLS	84 ans
15 octobre	Arles	Josette, Françoise COSENZA	87 ans
23 octobre	Nîmes	Jean-Louis, André PONS	72 ans
04 novembre	Paradou	Maryse MARTIN	67 ans
11 novembre	Arles	René, Joseph FRUGOLI	86 ans
12 décembre	Arles	Thérèse, Marie, Joséphine ANXIONNAZ	94 ans

*Antoine PAUTUS, disparu en août, auteur de nombreux romans, recueils de nouvelles et poète fût une figure littéraire de la Vallée des Baux.

*Jean-Louis PONS, disparu en octobre, avait hissé au rang d'institution «le Bistrot du Paradou» qu'il a dirigé de 1984 à 2010

*Maryse CHABRIERES (née MARTIN), disparue accidentellement en novembre, avait vendu à la commune l'une des deux maisons permettant ainsi la création du « Bistrot Castillon »

*Thérèse ANXIONNAZ (née MARTIN), disparue en décembre, s'est éteinte au Paradou dans le mas où elle était née. Une mémoire du Paradou, de l'école du village dont elle aimait parler, nous a quittés.

* Un administré nous a demandé de ne pas mentionner le décès de sa mère

Numéros utiles

*Mairie place Charloun Rieu

Contact 04 90 54 54 01 ou accueil@mairie-du-paradou.fr Site: https://www.mairie-du-paradou.fr

Accueil : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf jeudi de 8h30 à 12h. Permanences : les élus reçoivent sur rendez-vous

*Agence postale pl. Charloun Rieu 04 90 54 54 10 Accueil: lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h, mercredi de 8 h 30 à 12 h et samedi de 9 h à 12 h. Les fermetures exceptionnelles (congés,...) seront affichées à l'extérieur de l'agence.

*Ecoles

Ecole élémentaire	04 90 54 42 03
Ecole maternelle	04 90 93 79 25
*Bibliothèque	04 90 5439 95
*Numéros d'URGENCE	
Numéro d'appels d'urgence	112
SAMU	15
Maison médicale de garde- Hôp. Arle	es 04 90 52 36 65
Pompiers18	ou 04 90 54 44 34
Gendarmerie17	ou 04 90 54 34 91
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
SOS Drogue International	04 90 96 15 62
SOS Femmes battues	39 19
Enfance maltraitée	119
Personnes âgées et handicapés mali	traités3977

* Impôts Centre des finances publiques Avenue Pierre Semard, 13150 Tarascon 04 90 99 12 00 ou sie.tarascon@dgfip.finances.gouv.fr Site: https://www.impots.gouv.fr

* Eau gaz électricité

Eau (SEERC) dont urgences : 09 77 40 94 31 Sécurité Gaz : GrDF : n° vert 0 800 47 33 33 Réseau électrique : ERDF : 09 72 67 50 44

* Santé

Cabinet médical Dawson 04 90 54 41 41
Cabinet Infirmières 04 90 97 96 45
Infirmière Bourillon 04 90 54 45 51
Masseur Kiné Gabillon 04 90 54 53 52
Masseur Kiné Bourrillon 06 51 88 45 12
Cab. Psycho. G. Lesoeurs 06 50 30 09 80
Cab. Psycho. V. Laget 06 74 23 18 59
CH Joseph-Imbert - Arles 04 90 49 29 29
Clinique J. d'Arc – Arles 04 90 99 32 32
Pharmacie de Maussane 04 90 54 30 40
Vétérinaire Maussane 04 90 54 37 58
SPA des Baux04 90 54 60 86
Taxi Ambulance Jérémy Blanchet 06 80 26 29 17
Territoires CCVBA04 90 54 54 20
Info déchets 04 84 51 06 20
PNRA04 90 90 44 00

Directeur de la publication : Pascale Licari Redactrice en chef : Béatrice Blancard Redaction : commission communication

Maquette : **Agence Civilis** Impression : **Les Presses de la Tarasque** certifiées

Imprim'vert Tirage : 1300 ex. Photos : élus, Valamido

Mairie : place Charloun Rieu 13520 Le Paradou 04 90 54 54 01

2020 au Paradou

Agenda événements culturels, festifs et citoyens.

Les dates déjà précisées peuvent être soumises à modification. Certains événements n'ont pas encore de date arrêtée. Ces dates seront fixées prochainement. L'information, dans tous les cas, sera relayée par un affichage public, une mention sur le site internet et la page Facebook de la Mairie.

JANVIER

Samedi 11 : Voeux

MARS

Dimanche 15 : Élections Municipales 1er tour Dimanche 22 : Élections Municipales 2e tour Samedi 27 et dimanche 28 : Journées

Boudouresques

AVRIL

Bourse à l'enfance organisée par l'APEP Chasse aux œufs organisée par l'APEP

MAI

Vendredi 8 : Cérémonie 8-mai 1945

Exposition Es'cale

Dimanche 17 : Run' Alpilles Vendredi 29 : fête des voisins

ши

Vendredi 5 et samedi 6 : Journées Boudouresques

Fête des écoles Fête de la musique Bibliothèque : Troc du livre lu

Kermesse des écoles organisée par l'APEP

JUILLET

Mardi 14 : aperitif Républicain Fête de l'Europe

Jazz sous les platanes

AOÛT

Fête du village

OCTOBRE

Bibliothèque: Troc du livre lu

NOVEMBRE

Samedi 14 et dimanche 15 : OLEA – rencontre

cuisine

DÉCEMBRE

Marché de Noël de proximité Inauguration des illuminations de Noël

Calendrier 2020

		Févr	ICI		Mar	S		Avri	il Mai		Juir	Juin Juillet				Août			Septembre			Octobre			Novembre		Décembre			
1 M		1	S		1	D		1	M	1	V	1	L		1	М		1	S		1	М		1	J		1	D	1	M
2 J		2	D		2	L		2	J	2	S	2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	2	М
3 V		3	L		3	М		3	V	3	D	3	M		3	٧		3	L		3	J		3	S		3	М	3	J
4 S		4	М		4	М		4	S	4	L	4	J		4	S		4	М		4	٧		4	D		4	М	4	V
5 D		5	М		5	J		5	D	5	М	5	٧		5	D		5	M		5	S		5	L		5	J	5	S
6 L		6	J		6	٧		6	L	6	М	6	S		6	L		6	J		6	D		6	М		6	٧	6	D
7 M		7	٧		7	S		7	М	7	J	7	D		7	М		7	٧		7	L		7	М		7	S	7	L
8 M		8	S		8	D		8	М	8	V	8	L		8	M		8	S		8	М		8	J		8	D	8	М
9 J		9	D		9	L		9	J	9	S	9	M		9	J		9	D		9	М		9	٧		9	L	9	M
10 V		10	L		10	М		10	V	10	D	10	M		10	٧		10	L		10	J		10	S		10	М	10	J
11 S		11	М		11	М		11	S	11	L	11	J		11	S		11	М		11	٧		11	D		11	M	11	V
12 D		12	М		12	J		12	D	12	М	12	٧		12	D		12	М		12	S		12	L		12	J	12	S
13 L		13	J		13	٧		13	L	13	M	13	S		13	L		13	J		13	D			М		13	٧	13	D
14 M		14	V			S		14	М	14	J	14	D		14	M		14	٧		14	L		14	M		14	S	14	L
15 M		15	S		15	D		15	M	15	V	15	L		15	М		15	S		15	М		15	J		15	D	15	М
16 J		16	D		16	L		16	J	16	S	16	M		16	J		16	D		16	M		16	٧		16	L	16	M
17 V		17	L		17	М		17	V	17	D	17	М		17	٧		17	L		17	J		17	S		17	М	17	J
18 S		18	М		18	M		18	S	18	L	18	J		18	S		18	М		18	٧		18	D		18	М	18	V
19 D			М			J		19	D	19	М	19	٧		19	D		19	M		19	S		19	L		19	J	19	S
20 L	_	20	J			٧		20	L	20		20	S		20	L	_	20	J			D		20	М		20	٧	20	D
21 M			V			S			М	21			D			М		21	٧		21	L		21	М		21	S	21	L
22 M			S		22	D			М	22		22	L			M		22	S		22	М		22	J		22	D	22	М
23 J	_	-	D		23	L		23	J	23			M		23	J			D			М		23	V		23	L	23	M
24 V		24	L			М		24	V	24		24	M			V		24	L			J		24	S		24	М	24	J
25 S			М	-		М	_	25	S	25		25	J			S	-	25	М		25	٧		25	D		25	M	25	V
26 D			М	_	26	J			D			26	٧			D			М			S		26	L		26	J	26	S
27 L	_	27	J			V		27	L	27	M	27	S		27	L	_	27	J			D			М		27	٧	27	D
28 M	_		V	_		S			М	28		28	D			М	_	28	٧		28	L		28	M		28	S	28	L
29 M		29	S		29	D			M	29	V	29	L		29	М		29	S			М		29	J		29	D	29	М
30 J	\perp			ŀ	30	L		30	J	30	S	30	M		30	J	_		D		30	M		30	V		30	L	30	M
31 V					31	M				31	D				31	V		31	L					31	S				31	J

Citoyenneté - Sacs jaunes - Élections municipales